Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 25/06/2026
ID : 027-200058246-20260623-D2026_06_23_64-AR

DEPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
CANTON DE BRETEUIL
COMMUNE DE BRETEUIL

2026/64 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION :
17 juin 2026
DATE D'AFFICHAGE :
17 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 27
Absents non représentés : 1
Absents représentés par pouvoirs : 1
Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Madame Nathalie NOEL, Maire.

Secrétaire de séance : Mme BELLIARD Josette est élue secrétaire de séance.

Etaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	NOEL Nathalie	X	
ADJOINTS	AMIGON Claude	X	
	BLIN Gwénola	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	GOURDEAU Camille	X	
	HORAIST Philippe	X	
	LEBERTRE Nathalie	X	
CONSEILLERS	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	DENIS Françoise	X	
	KROLIK Jean-Emile	X	
	CHATEAUGIRON Gilles	X	
	BELLIARD Josette	X	
	CLEMENT Ludovic	X	
	JEROME Olivier	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
CONSEILLERS	LOUVARD Céline	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	LETERTRE Karine	X	
	FLET Mickaël	X	
	THIBAULT Antoine	X	
	HEURTEBISE Karine	X	
	BOISSIERE Serge	X	
	PAYS Louisa		Absente/excusée Pouvoir à NOEL Nathalie
	VANDEWALLE Alice	X	
	LONGLUNE Thomas		Absent/excusé
	CAVALLARO Eulalie	X	
	DUPREZ Sylvie	X	
	GUEUR Frédéric	X	
	LENEVEU Vincent	X	
	CHAPON Véronique	X	

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Mme LEBERTRE Nathalie présente le rapport n° 2.

A l'issue de la présentation, Madame le Maire quitte la salle de séance et M. AMIGON Claude, Premier Adjoint, est désigné Président de séance.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 11 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 25/06/2026
ID : 027-200058246-20260623-D2026_06_23_64-AR

Hors la présence de Madame le Maire et sous la présidence de Monsieur Claude AMIGON, Premier adjoint, le Conseil Municipal :

• **APPROUVE à l'unanimité** le compte administratif 2025 qui présente les résultats suivants :

			DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 289 773.15	G	5 233 313.48
	Section d'Investissement	B	2 256 135.65	H	4 014 297.12
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 573 394.53 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 895 603.77 (si déficit)	J	0.00 (si excédent)
			=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	8 441 515.57	= G+H+I+J	10 821 005.48
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	198 697.48	L	1771 778.42
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	198 697.48	= K+L	1 771 778.42
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 289 773.15	= G+I+K	6 806 708.01
	Section d'investissement	= B+D+F	4 350 436.90	= H+J+L	5 786 075.54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 640 210.05	= G+H+I+J+K+L	12 592 783.55

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :
Madame le Maire,

Nathalie NOEL

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 25/06/2026
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
DU 25/06/2026
LE MAIRE

Madame le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État